

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 MARS 1841.

EXPOSÉ DES MOTIFS accompagnant le Projet de Loi tendant à ouvrir au Budget de l'Intérieur des crédits supplémentaires , pour solder des créances arriérées des exercices de 1839 et 1840 et exercices antérieurs clôturés.

MESSIEURS,

Le crédit de fr. 3,162 96 ^{cs}, qui figure au chapitre 8, art. 5, du Budget du Département de l'Intérieur de l'exercice 1839, pour location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État, présente un déficit de fr. 791 66 ^{cs}.

Ce déficit résulte 1^o de ce que le nouveau bail de trois ans, qui a été passé le 23 mai 1839, entre le Gouvernement et le sieur Waersegers, élève le loyer de la maison dont il s'agit de 3,000 à 3,500 francs; mais, comme ce bail n'a commencé à courir qu'au 1^{er} juin de la même année, la majoration nécessaire de ce chef n'est que des 7/12 de la somme de 500 francs, ou fr. 291 66 ^{cs};

2^o De ce que, suivant un acte sous seing privé, en date du 30 mai 1838, il doit être payé audit sieur Waersegers une somme de 500 francs, à titre d'indemnité, pour le consentement qu'il a donné à la demande que lui avait faite le Gouvernement de prolonger le premier bail du 30 mai 1832; de sorte que ces deux sommes réunies forment celle de fr. 791 66 ^{cs}, dont le Département de l'Intérieur se trouve à découvert du chef dont il s'agit.

La faible somme qui, en avril 1840, restait disponible sur le crédit de 20,000 francs, voté au Budget de cette année, pour le matériel, a été également insuffisante pour couvrir quelques dépenses extraordinaires d'ameublement qui ont dû être faites dans le courant de ladite année, pour approprier à un ménage l'hôtel du Ministère, habité jusque là par un célibataire. Le déficit de ce chef s'élève à la somme de fr. 3,789 35 ^{cs}.

D'autres créances appartenant à des exercices clos et dont les titres n'ont pu être constatés plus tôt, restent encore à liquider.

Ce sont les suivantes :

1 ^o H. Goffart, ancien adjudicataire des travaux de réédification de l'hôtel Torrington, pour le paiement de la somme de fr. 10,577 31 c ^o , qui lui reste due pour la construction du local occupé par les bureaux de l'administration de la sûreté publique, ci	fr. 10,577 31
2 ^o Veuve Gavarel, ferblantière à Bruxelles, pour fournitures et ouvrages faits en 1836, à l'hôtel Torrington	1,325 62
3 ^o Pour frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pendant la période de 1824 à 1833	4,000 »
4 ^o Delannoy, tapissier à Bruxelles, pour frais d'entretien et de réparation, en 1830 et 1831, de divers meubles appartenant au palais du Roi à Bruxelles, montant ensemble à la somme de . . .	939 41
5 ^o Danhieux, serrurier à Bruxelles, pour fournitures et ouvrages faits au palais du Roi, pendant les années 1830 et 1831 . . .	489 39
6 ^o Indemnité due, pour frais de déplacement, à un ancien membre du jury de l'exposition de l'industrie nationale de 1830 . . .	1,322 75
7 ^o Van Gelder-Parys, fabricant de papiers à meubler, pour fournitures faites au Ministère de l'Intérieur, pendant l'année 1836. .	2,413 85
8 ^o Leva, tapissier à Bruxelles, pour fournitures et travaux faits au Département de l'Intérieur, pendant l'année 1837 . . .	1,796 48
Ensemble.	fr. 22,864 81

Je pourrais, Messieurs, couvrir amplement les sommes mentionnées ci-dessus, au moyen d'un transfert à opérer sur les excédants disponibles de l'un ou de l'autre des Budgets de mon Département pour les exercices de 1839 et de 1840; mais, comme l'emploi du mode des transferts a été reconnu vicieux, en ce qu'il jette la confusion et la perturbation dans la comptabilité générale des dépenses et recettes, j'ai pensé qu'il valait mieux suivre la marche plus régulière adoptée aujourd'hui par tous les Départements d'administration générale, en vous demandant des crédits supplémentaires.

Me réservant de mettre sous vos yeux tous les renseignements qui pourront vous paraître nécessaires, pour justifier la légalité des créances dont il s'agit, j'ai l'honneur de vous soumettre le projet de loi ci-joint.

Le Ministre de l'Intérieur,

LIEDTS.

PROJET DE LOI.

Leopold,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de présenter aux Chambres, en Notre nom, le projet de loi dont la teneur suit:

ARTICLE PREMIER.

L'article 5 du chapitre VIII du Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice de 1839, est majoré d'une somme de *sept cent quatre-vingt-onze francs soixante-six centimes* (fr. 791 66 c^a).

ART. 2.

L'article 3 du chapitre I^{er} du Budget du même Département pour l'exercice de 1840, est majoré d'une somme de *trois mille sept cent quatre-vingt-neuf francs trente-cinq centimes* (fr. 3,789 55 c^a).

ART. 3.

Il est alloué au même Département un crédit supplémentaire de *vingt-deux mille huit cent soixante-quatre francs quatre-vingt-un centimes* (fr. 22,864 81 c^a), pour l'acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos, restant à liquider, et qui sont détaillées dans le tableau annexé à la présente loi.

Cette allocation formera le chapitre XV, article unique, du Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice de 1840.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1841.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

LIEDTS.

TABLEAU de développement du chapitre XV, article unique, du Budget du Département de l'Intérieur de l'exercice 1840, pour l'acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos restant à liquider.

NUMÉRO de ARTICLES de la loi.	LITTÉRA.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS PAR LITTÉRA.	TOTAL PAR ARTICLE.
Unique.		CHAPITRE XV DU BUDGET DE 1840.		
		<i>Dépenses arriérées appartenant à des exercices clos.</i>		
	A.	Créance du Sieur Hector Goffart, pour la construction du local occupé par les bureaux de l'administration de la sûreté publique.....	10,577 31	
	B.	Créance de la Veuve Gavarel, serblantière à Bruxelles, pour fournitures et ouvrages faits en 1836, à l'hôtel Torrington.	1,325 62	
	C.	Pour frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pendant la période de 1824 à 1833.....	4,000 »	
	D.	Créance du Sieur Delannoy, tapissier à Bruxelles, pour frais d'entretien et de réparation en 1830 et 1831 de divers meubles appartenant au palais du Roi.....	950 41	
	E.	Créance du Sieur Danhieux, serrurier à Bruxelles, pour fournitures et ouvrages faits au palais du Roi, pendant les années 1830 et 1831.....	489 59	
	F.	Indemnité due pour frais de déplacement à un ancien membre du jury de l'exposition de l'industrie nationale de 1830..	1,322 75	
	G.	Créance du Sieur Van Gelder-Parys, fabricant de papiers à meubler, pour fournitures faites au Ministère de l'Intérieur, pendant l'année 1836.....	2,413 85	
	H.	Créance du Sieur Leva, tapissier à Bruxelles, pour fournitures et travaux faits au Département de l'Intérieur, pendant l'année 1837.....	1,796 48	
		TOTAL..... fr.	22,864 81	22,864 81

Approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 26 février 1841.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

LIEDTS.